

## CONSEIL D'ÉCOLE du 6 novembre 2023

Enseignants	Délégués de Parents	Représentants de la mairie	I.E.N	<i>Personnes excusées</i>
Mme Blanchard (Dispositif ULIS) Mme Jusot (TPS-PS-MS) M. Saragosa (TPS-PS-GS) Mme Decros (CP-CE1) Mme Goguët (CM1-CM2) Mme Michaud (CE2-CM1) Mme Coirier (CP-CM2)	Mme Clet Lydie M. Brochard Jérémy Mme Rakoto Virginie Mme Guillet Marion Mme Frementeau Sophie Mme Bréau Lucile Mme Pagis Delphine Mme Dufau Sylvie	M. Joulain Mme Pouponneau (référente)		Isabelle Bournoville (IEN) Alain Blondel (Psychologue scolaire) Aurélie Baudouin-Clément (Maitre E) Mme Grauwin Mme Teahaameamea Vaitiare Mme Jean Nelly

Secrétaire de séance : Mme Jusot

### Présentation des membres du conseil d'école (Tour de table).

**Présentation du RASED : R.A.S.E.D : Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté.**

M. Blondel : psychologue scolaire et Mme Baudouin Clément : Maitre E.

Un conseil de cycles a été fait suite aux évaluations nationales et les priorités retenues sont loin d'être suffisantes au regard des besoins de nos élèves.

#### 1) Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'école

La directrice rappelle que les personnes non présentes sur le précédent conseil d'école ne votent pas. Le procès-verbal du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité. Le procès-verbal du conseil d'école de ce jour sera affiché après communication aux parents élus et à la mairie puis diffusé et lisible sur e-primo.

#### 2) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves et présentation des parents élus

Taux de participation 47,40% (contre 59,02% en 2022)

Ont été élus cette année :

- Mme Clet Lydie
- M. Brochard Jérémy,
- Mme Dufau Sylvie,
- Mme Fremanteau Sophie,
- Mme Pagis Delphine,
- Mme Rakoto Virginie,
- Mme Teahaameamea Vaitiare
- Mme Jean Nelly,
- Mme Bréau Lucile,
- Mme Guillet Marion.

La directrice rappelle que tous les parents d'élèves élus sont invités au conseil d'école, seuls 7 d'entre eux ont le droit de vote.

Cette année, le vote a été réalisé entièrement par correspondance comme voté l'an dernier.

#### 3) Présentation et vote du règlement intérieur de l'école et du règlement du conseil d'école

Le règlement du conseil d'école est adopté à l'unanimité, la diffusion du procès-verbal sera faite après une relecture et l'approbation de chacun. La directrice rappelle que toutes questions doivent être transmises 8 jours avant le conseil d'école, toutes questions remises après cette date ne pourront être traitées.

Lecture du règlement intérieur :

Modification des phrases suivantes :

En cas d'absence supérieure à ~~trois jours~~ à deux jours, pour une maladie, les parents devront fournir un ~~certificat médical justificatif~~. Sans celui-ci ~~justificatif~~, l'école se doit ~~d'en informer l'inspection~~ de réaliser un dossier d'absentéisme auprès de l'inspection.

Les parents accompagnateurs s'engagent à respecter la charte du parent accompagnateur ~~reçu en début d'année scolaire~~. consultable sur le site E-Primo sur le blog dans « Informations importantes ».

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### **4) Présentation des PPMS**

Les PPMS sont en train d'être mis à jour. Ils tiendront compte des nouvelles vigilances puisque depuis quelques semaines, nous sommes en plan « URGENCE ATTENTAT ». Un contrôle supplémentaire se fait à l'entrée maternelle. Mme Blanchard limite les accès au niveau de l'école. Des dispositions sont à prendre au niveau de l'accueil périscolaire et de l'entrée maternelle (avec une mise en place de sonnerie). Pour le périscolaire : la porte est fermée à clé, un agent supplémentaire est présent pour gérer l'ouverture aux parents. Les familles vont être informées de ces modifications.

Conformément aux instructions de l'inspection départementale, il devrait y avoir 6 exercices de sécurité (2 exercices incendie, 2 exercices sécurité/intrusion et 2 exercices risques majeurs).

2 exercices ont déjà eu lieu : un exercice incendie et un exercice attentat-intrusion.

Il y aura des exercices sur le temps périscolaire, dont le temps de cantine.

#### **5) Effectifs et organisation des classes et projection d'effectifs pour la rentrée 2024**

Mme Martineau remercie Mme Bournoville et M. le Maire de Fontenay-le-Comte pour leur soutien. Ils ont su défendre les particularités de notre école et cela a payé puisque notre 6<sup>ème</sup> classe a été maintenue.

A titre informatif :

	TPS-PS-MS	TPS-PS-MS	CP-CM2	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2	
A la rentrée	18	17	21	22	26	21	125
Fin septembre	23	21	24	25	27	25	145
Fin de période	17	19	21	23	26	23	129
Aujourd'hui	18	19	21	23	26	23	130

Projection pour la rentrée prochaine :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
6	8	7	13	13	17	14	20	20	118*

\* + 5 Entrées d'élèves soutenus par le dispositif ULIS → 123 élèves.

Siestes et décloisonnements :

- Les élèves de TPS-PS-MS sont toujours couchés dès 13h. La réduction du temps d'après repas pour les PS et les MS est cohérente avec le rythme de l'enfant et se pratique dans de nombreuses écoles.
- En maternelle, tous les élèves de PS se retrouvent pour les séances d'EPS le matin de 9h à 9h30. Deux groupes TPS-PS et MS-GS se retrouvent le lundi et jeudi de 10h45 à 11h15 pour des ateliers de manipulation en mathématiques.
- Les CP se rejoignent l'après-midi avec Mme Decros pour travailler les domaines suivants : Etude de la langue, Littérature, Musique, Questionner le monde, ...
- Les CE1, les CE2 travaillent séparément sur les mêmes domaines. Les CE1 avec Mme Jusot et les CE2 avec Mme Michaud.
- Les CM1-CM2 travaillent soit par niveau soit ensemble pour les sciences, l'histoire, la géographie, les ateliers lecture, l'EPS et l'EMC avec Mmes Goguet, Coirier, et Martineau.

Les décloisonnements sont pour nous très enrichissants. Cela nous permet de connaître les élèves des autres classes, de croiser nos regards et d'échanger davantage avec nos collègues. Mme Blanchard est un soutien pour tous les élèves de notre école.

## **6) Bilan coopérative scolaire**

La coopérative scolaire est un compte école qui permet de réaliser de petits achats sans solliciter l'APE, mais aussi de financer des sorties scolaires. Les recettes proviennent des photos scolaires, du marché de Noël... La cotisation a été revue cette année au regard des dépenses effectuées l'an dernier.

Le bilan financier est présenté par Mme Jusot. Celui-ci est disponible pour consultation. A ce jour, environ 800€ sont disponibles sur le compte de l'OCCE.

### Budget Mairie :

La municipalité nous octroie un budget de 45,50€ par enfant et 47,50€ pour les élèves du dispositif ULIS. Un budget supplémentaire de 150€ est octroyé pour le dispositif. Au regard des commandes collectives passées en début d'année, nous pouvons depuis deux ans maintenant investir dans du matériel pour nos élèves. Cette année, nous allons enrichir notre matériel tels que les casques anti-bruits, les fidgets mains et pieds, des coussins à picots, ....

Ce matériel est habituellement acheté sur le budget du dispositif ou d'une ou deux classes. Comme de plus en plus d'élèves de l'école utilisent ce matériel, l'idée est d'utiliser le budget commun à toutes les classes.

Un budget à destination des élèves de maternelle est habituellement alloué pour l'achat de jeux, nous n'avons pas encore le montant.

Un budget de fin d'année est également alloué : 17€ par élève. Ce budget servira pour l'élémentaire pour la classe découverte.

## **7) Action en lien avec le projet d'école.**

Le projet d'école a été réécrit en 2022 et a été validé le 29 septembre par Mme Carré, Inspectrice de l'Education Nationale.

### **AXE n°1 → Construire des outils inter-cycles pour donner du sens aux apprentissages.**

#### Objectifs :

- Assurer une continuité des apprentissages tout au long de l'école primaire,
- Mettre du sens dans les apprentissages dans le but d'amener tous les élèves vers les attendus de fin d'école primaire.

#### Les actions déjà mises en place :

- Cycles 2, 3 : Programmation de calcul mental du cycle 2 au cycle 3.
- Cycles 1, 2, 3 : Portfolio des parcours avec des fiches actions à valider.

#### Les actions à mettre en place :

- Cycles 1,2, 3 : Lecture à voix haute inter-niveaux.
- Cycles 2, 3 : Mise en place d'affichage avec les typologies de problèmes.
- Cycles 2, 3 : Même code couleur pour les analyses grammaticales.
- Cycles 2, 3 : Présentation à l'identique du cahier du jour.

### **AXE n°2 → Accompagner l'ensemble de la communauté éducative à vivre avec les autres en tenant compte des particularités de chacun.**

#### Objectifs :

- Instaurer un climat scolaire positif, propice au "vivre et apprendre ensemble",
- Développer et renforcer la prise en compte partagée des besoins des élèves.

#### Les actions déjà mises en place :

- Cycles 3 : Passeport du civisme
- Cycles 1, 2, 3 : Utilisation des grilles d'observations pour mise en place d'adaptation et de contrats personnalisés.
- Cycles 1, 2, 3 : Expliciter la différence et les adaptations à l'ensemble du groupe.

- Cycles 1, 2, 3 : Participation à des actions de solidarité.
- Cycles 1, 2, 3 : Prendre soin de sa santé : action UFSBD, ...
- Cycles 1, 2, 3 : Travail sur l'estime de soi : relaxation, méditation, ...
- Cycles 1, 2, 3 : Identification des émotions.
- Cycles 1, 2, 3 : Débat philo, conseil coopératif, ...
- Cycles 1, 2, 3 : Travail en équipe pour que l'enseignant puisse être acteur et observateur en fonction des moments.
- Cycles 1, 2, 3 : Après-midi de fin de période.

Les actions à mettre en place :

- Cycles 1, 2, 3 : Mise en place d'intervention sur le secourisme.
- Cycles 1, 2, 3 : Bilans de fin de journée.

**AXE n°3 → Former une génération éco-responsable**

Objectifs :

- Coopérer et réaliser des projets,
- Développer un comportement responsable vis à vis des autres, de l'environnement et de sa santé,
- Mettre en pratique les premières notions de gestion responsable de l'environnement par des actions simples individuelles ou collectives (« éco-gestes »).

Les actions déjà mises en place :

- Cycles 1, 2, 3 : Participer aux actions "Nettoyons la nature", "Clean Walk", ....
- Cycles 1, 2, 3 : Tri sélectif dans les classes / dans le hall : bornes de tri.
- Cycles 1, 2, 3 : Semaine de l'éco-mobilité : inciter le transport à pied et à vélo
- Cycles 1, 2, 3 : Fleurir l'école.
- Cycles 1, 2, 3 : Participer à des défis écologiques via l'application "Ma petite planète".

Les actions à mettre en place :

- Cycles 1, 2, 3 : Entamer une discussion avec la municipalité sur l'essuyage des mains pour limiter le gaspillage de papiers, en apportant des idées ou des solutions existantes.
- Cycles 1, 2, 3 : Installation d'un meuble à dons de livres.
- Cycles 1, 2, 3 : Installation et utilisation d'un composteur avec les déchets du jardin, à mettre en place également à la cantine.
- Cycles 1, 2, 3 : Journées sans écran (économie électrique).
- Cycles 3 : Elire des éco-délégués.
- Cycles 2, 3 : Affiches de prévention et de gaspillage, mise en place des brigades de nettoyage des locaux et de la cour.
- Cycles 2, 3 : Fabriquer des hôtels à insectes, des nichoirs.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont lieu tous les lundis et jeudis de 16h15 à 16h45 pour toutes les classes sauf en CP-CM2 les mardis de 16h15 à 16h50.

Le projet « Jeux Olympiques » de la ville suit son cours, les élèves du CP au CM2 ont participé à une initiation au judo/Kendo en Période 1, ils ont commencé une séquence en athlétisme également. En période 2, une intervention en karaté et 2 interventions rugby sont à prévoir, complétées par un cycle rugby en période 4.

La journée de clôture n'est pas encore totalement construite. Nous avons la chance de recevoir sur Fontenay-le-Comte la flamme olympique et tout est à construire autour de ce passage.

Le cross de secteur aura lieu le 30 novembre au stade municipal de la GS au CM2.

Les CM1-CM2 vivront leur première journée d'immersion au collège Tiraqueau le Mardi 28 novembre. Nous avons fait le choix de proposer une formule journée complète à l'ensemble du CYCLE 3, l'idée étant de proposer la même chose sur le collège Viète. Une journée d'immersion avec les 6<sup>ème</sup> pour les CM2 et une journée de découverte des lieux et profs du collège en co-enseignement avec les CM1.

Les élèves de maternelle accueilleront les élèves d'élémentaire pour la semaine de la maternelle qui aura lieu du 27 novembre au 2 décembre.

Un partenariat est en place avec la ludothèque de Fontenay-le-Comte. Les élèves soutenus par le dispositif participent à des séances de jeux tous les jeudis autour de compétences et d'objectifs précis par période. Les CM1-

CM2 sont en création de jeux géants sur ces deux premières périodes en lien avec les jeunes de l'IME. Sur les prochaines périodes ils créeront une chasse au trésor pour leurs camarades de cycle 1 et de cycle 2.

Les CM1-CM2 participent cette année encore au projet chorale le vendredi matin avec les jeunes de l'IME.

Les Cycles 1 participeront au cours de l'année à 3 spectacles proposés par René Cassin dont un offert par la ville pour Noël. Les cycles 2 et 3 participeront à un spectacle.

Un projet Gouter à l'école est proposé dans un premier temps aux élèves de CM. L'objectif : fabriquer des gouters avec des invendus du magasin Bio Coop pour limiter le gaspillage alimentaire. Cette séance aura lieu le 7 novembre pour les CM1 et le 12 décembre pour les CM2.

Des interventions Lire et Faire Lire sont prévues en CP-CE1 et CM2.

### **8) Classe découverte**

Le projet n'est à ce jour encore pas écrit.

Plusieurs problématiques : le budget, la capacité d'accueil des centres, la disponibilité.

Aujourd'hui, nous avons refusé un projet dans les Pyrénées car nous avoisinons les 370€ par enfant.

Mme Blanchard a fait de nombreuses demandes en Pays de La Loire notamment auprès du parc Terra Botanica.

Nous sommes en attente de possibilités.

Nous nous donnons le droit de faire des choix : privilégier les CM1-CM2. En effet, nous réduisons les couts au niveau transport notamment, et nous élargissons nos choix de centres.

### **9) Projet NEFLE : Notre école faisons la ensemble.**

Le 25 aout 2022, M. Macron annonçait le déploiement de Fonds de 500 millions d'euros sur le quinquennat. L'objectif : investir dans les projets pédagogiques qui émergeront des concertations locales pour améliorer les résultats scolaires des élèves et le bien-être de tous.

La méthode NEFLE est fondée sur le volontariat et la liberté des équipes ; associe l'ensemble des partenaires, notamment les élèves, les parents d'élèves et les collectivités territoriales compétentes ; doit permettre à chaque école d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite de ses élèves ; est ouverte dans le temps, la démarche peut être engagée par les équipes à tout moment ; est fondée sur la confiance accordée aux acteurs du terrain et à leur capacité d'innovation ; accepter le droit à l'erreur.

Plusieurs étapes : La concertation, Le projet pédagogique, L'analyse par l'équipe d'appui départementale, L'Analyse et la validation par l'équipe académique.

### **10) Demandes particulières à la mairie**

Quelques demandes :

- Un cabanon de rangement de jeux à l'élémentaire (sûrement à penser dans le projet NEFLE) : M. Joulain reprend note de cette demande.

- Une demande de solution pour les deux bacs à sable (sûrement en lien avec le projet NEFLE également) :

Concernant le bac à sable maternelle, le sable n'a pas été changé depuis plusieurs années, M. Joulain prend note et va en faire la demande. Concernant le bac à cailloux, aucune solution n'est proposée. Cependant, M. Joulain précise qu'il faut se rapprocher de la maison d'arrêt qui se propose de fabriquer des bacs à sable portatifs pour les cours de récréation.

- Un préau (également) : aujourd'hui pas de financement disponible.

- Réfection des murs et plafonds dans la salle de motricité et dans la salle 8 : Ils sont engagés, sûrement sur l'un des deux espaces. Une priorité est donnée pour la salle de motricité.

- Une solution pour la VMC : M. Joulain va se renseigner car aucun retour n'a été fait suite au passage de l'entreprise.
- Porte de liaison entre la salle des maitres et la classe de CE2-CM1 : cela n'est pas prévu pour le moment. Pas de budget d'entreprise.
- Peintures au sol dans les cours (projet NEFLE) : Attente de devis d'une entreprise.
- Réalisation du chemin entre l'école et le périscolaire : cela doit être fait avant les vacances de Noël.
- Un autre panneau d'affichage devant l'école : M. Joulain est surpris de cette demande puisqu'il pensait que celui-ci était livré et installé par M. Métais
- Une sonnerie en maternelle : la demande est faite mais Paul l'électricien est en arrêt de travail.

### **11) Poursuite de la réflexion autour de l'Accueil Périscolaire**

Mme Martineau laisse la parole à Mme Pouponneau et M. Joulain.

Sollicitation de la part des agents sur la qualité de l'accueil périscolaire car les effectifs étaient très importants : manque de place et de sanitaires.

Pistes :

- Utiliser la salle adjacente mais elle appartient à l'association : cette salle restera exclusivement pour l'association.
- Utiliser les salles de l'école, principalement la salle de motricité.
- Ajouter un pré-fabriqués « sanitaires » adjacent à la garderie.

Il est évoqué également l'utilisation du CMS. L'idée étant de créer un accès entre les salles 3 ou 6 et le CMS. Cela permettrait l'accès aux sanitaires de l'école. M. Joulain note cette possibilité et va réfléchir à cela

### **12) Association de parents d'élèves : l'APE Les enfants d'abord.**

Mme Martineau laisse la parole à M. Brochard, président de l'APE.

M. Brochard demande d'utilisation du hall de l'élémentaire par l'APE pour le marché de Noël le vendredi 22 décembre. M. Joulain précise qu'une demande par courrier est à faire à la mairie.

Proposition d'animations :

24 novembre : Soirée jeux à la salle de St Médard

Une communication sera faite auprès des commerçants de Fontenay-le-Comte pour accueillir plusieurs publics.

21 décembre : Spectacle de Noël offert pour les enfants.

22 décembre : Marché de Noël

Mai : Réflexion pour un vide ta chambre

Réflexion : Loto, structures gonflables sur un équipement sportif de la ville, autre soirée jeux en avril

M. Brochard évoque des difficultés sur la location de la salle du Cercle : refus d'accès à la salle malgré l'assurance de la gestion du nombre de personnes. M. Joulain fait remonter l'information.

### **13) Dates des prochains conseils d'école**

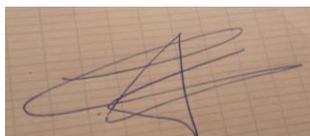
Lundi 11 Mars à 18h30

Lundi 3 Juin à 18h30

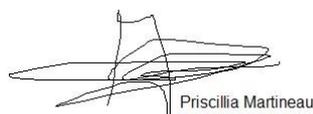
### **14) Questions diverses**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h18**

**La secrétaire de séance,**



**La directrice, Priscillia Martineau**



Priscillia Martineau